

Bonjour Madame Gélinas et toute l'équipe du BAPE !

Afin de donner suite à votre courriel du 12 décembre et dans le but de vous donner le maximum d'informations possibles, voici les réponses aux questions que vous avez soulevées, suite au dépôt de notre mémoire le 14 novembre dernier, relativement au projet de parc éolien à Carleton-sur-Mer.

1) L'activité touristique dans la Baie-des-Chaleurs.

Tourisme Baie-des-Chaleurs ne dispose pas des ressources humaines et financières afin d'effectuer des sondages et des cueillettes de données sur le territoire désigné de la Baie-des-Chaleurs, c'est-à-dire, les MRC d'Avignon et de Bonaventure. Ceci dit, voici quelques données tirées des sondages de l'Association touristique régionale (ATR) de la Gaspésie, pour l'ensemble de la Gaspésie touristique :

- * Emplois générés par le tourisme (moyenne annuelle) : 1 600 emplois
 - * Emplois générés par le tourisme (haute saison) : 2 500 emplois
 - * Entreprises associées au tourisme : 1 314 entreprises
 - * Durée de séjour des visiteurs: 1 à 5 jours (42 %) et 6 à 10 jours (46 %)
 - * 70 % des visiteurs proviennent du Québec
 - * 73 % des visiteurs font le traditionnel "tour de la Gaspésie"
 - * Principales motivations pour venir en Gaspésie: Paysage, parcs, mers et plages, réputation de la Gaspésie
 - * 54 % des visiteurs sont des couples et 27 % sont des familles
 - * Hébergement: 32 % dorment en camping et 31 % en établissement hôtelier.
- (Données tirées des présentations de l'ATR Gaspésie, novembre 2006, Colloque de Gaspé)

Malgré que ces données concernent toute la région touristique de la Gaspésie, celles-ci correspondent parfaitement au portrait touristique que la Baie-des-Chaleurs pourrait avoir. De plus, à la lumière des statistiques de fréquentation des pages du site Internet de Tourisme Gaspésie, la Baie-des-Chaleurs est la "sous-région" qui suscite le plus d'intérêt auprès des visiteurs en quête d'information sur leur destination de vacances.

2) L'intégration et l'harmonisation de l'éolien.

Tel que proposé, notre organisme croit que le projet de parc éolien de Carleton-sur-Mer va fragiliser l'industrie touristique de la Baie-des-Chaleurs. Le fait de voir des dizaines d'éoliennes sur le sommet des montagnes du secteur Carleton-sur-Mer et Maria va éliminer tout le cachet "nature" de cet environnement. De plus, le projet d'implantation de la ligne de transmission d'Hydro-Québec va déformer de façon irréparable l'apparence des montagnes de Carleton-sur-Mer. Considérant que nous ne sommes pas des experts du domaine éolien (et ni la prétention de...), nous estimons toutefois que tous les efforts financiers et techniques doivent être faits dans le but de minimiser le plus possible les efforts visuels de l'implantation du parc éolien de Carleton-sur-Mer.

Merci de l'attention portée à notre mémoire !

Marc-André Leblanc, administrateur
Tourisme Baie-des-Chaleurs
152A, Perron Ouest, bureau 202
New Richmond (QC) G0C 2B0
Téléphone: 418-392-6500
tourisme@baiedeschaleurs.ca
www.baiedeschaleurs.ca